

Procedure file

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive	Procédure terminée
Rapprochement des législations relatives aux machines (version codifiée). Abrogation 2001/0004(COD)	
Sujet 2.10.03 Normalisation, norme et marque CE/UE, certification, conformité 3.40.08 Industrie mécanique, industrie des machines-outils 4.15.15 Santé et sécurité au travail, médecine	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	JURI Juridique et droits des citoyens		
	Commission au fond précédente		
	JURI Juridique et droits des citoyens		
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunion	Date
	Affaires générales	2097	25/05/1998
	Pêche	2077	24/03/1998

Evénements clés			
15/01/1997	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
01/09/1997	Vote en commission, 1ère lecture		
17/09/1997	Décision du Parlement, 1ère lecture	T4-0438/1997	Résumé
02/04/1998	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 2ème lecture		
14/04/1998	Vote en commission, 2ème lecture		
30/04/1998	Décision du Parlement, 2ème lecture	T4-0227/1998	Résumé
25/05/1998	Approbation de l'acte par le Conseil, 2ème lecture		
22/06/1998	Signature de l'acte final		
22/06/1998	Fin de la procédure au Parlement		
23/07/1998	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de procédure	1996/0305(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Codification

Instrument législatif	Directive
	Abrogation 2001/0004(COD)
Base juridique	CE avant Amsterdam E 100A; Règlement du Parlement EP 66_o-p4; Règlement du Parlement EP 52-p1
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	JURI/4/09935

Portail de documentation

Document de base législatif		COM(1996)0667	13/12/1996	EC	Résumé
Comité économique et social: avis, rapport		CES0226/1997 JO C 133 28.04.1997, p. 0006	26/02/1997	ESC	Résumé
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T4-0438/1997 JO C 304 06.10.1997, p. 0075-0079	17/09/1997	EP	Résumé
Position du Conseil		12080/1/1997 JO C 161 27.05.1998, p. 0054	23/03/1998	CSL	Résumé
Communication de la Commission sur la position du Conseil		SEC(1998)0566	27/03/1998	EC	Résumé
Texte adopté du Parlement, 2ème lecture		T4-0227/1998 JO C 152 18.05.1998, p. 0014-0031	30/04/1998	EP	Résumé

Informations complémentaires

Commission européenne	EUR-Lex
-----------------------	-------------------------

Acte final

Directive 1998/37 JO L 207 23.07.1998, p. 0001 Résumé
--

Rapprochement des législations relatives aux machines (version codifiée).

La présente proposition vise la codification de la directive 89/392/CEE du Conseil, concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives aux machines. La nouvelle directive se substituera aux diverses directives qui font l'objet de l'opération de codification; elle respecte totalement la substance des textes codifiés et se borne à les regrouper en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération même de codification. ?

Rapprochement des législations relatives aux machines (version codifiée).

Le Comité approuve la proposition de la Commission.?

Rapprochement des législations relatives aux machines (version codifiée).

Le Parlement européen a approuvé la proposition (procédure sans débat). ?

Rapprochement des législations relatives aux machines (version codifiée).

S'agissant d'une codification, la position commune suit la proposition de la Commission en y ajoutant un certain nombre de corrections techniques sans contenu politique. ?

Rapprochement des législations relatives aux machines (version codifiée).

La Commission soutient totalement la position commune. ?

Rapprochement des législations relatives aux machines (version codifiée).

Le Parlement européen a approuvé la position commune. ?

Rapprochement des législations relatives aux machines (version codifiée).

OBJECTIF: codification de la directive 89/392/CEE qui a été modifiée à plusieurs reprises. MESURE DE LA COMMUNAUTE: directive 98/37/CE du Parlement européen et du Conseil. CONTENU: la directive vise la codification de la directive 89/392/CEE du Conseil, concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives aux machines. La nouvelle directive se substitue aux diverses directives qui font l'objet de l'opération de codification. ENTREE EN VIGUEUR: 12/08/1998.?